

**EUROPE DIRECT**Pyrénées
Occitanie**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027****Santé (EU4Health)**

Cadre légal	RÈGLEMENT (UE) 2021/522 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 24 mars 2021 établissant un programme d'action de l'Union dans le domaine de la santé (programme «L'UE pour la santé») pour la période 2021-2027, et abrogeant le règlement (UE) no 282/2014 https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/Reglement_2021_522_sante.pdf
Durée programme	2021-2027
Budget	523 millions euros
Objectifs généraux	Le programme « L'UE pour la santé » présente une valeur ajoutée de l'Union et complète les politiques des États membres, afin d'améliorer la santé humaine dans toute l'Union et de garantir un degré élevé de protection de la santé humaine dans toutes les politiques et activités de l'Union. a) améliorer et favoriser la santé dans l'Union afin de réduire le fardeau que représentent les maladies transmissibles et non transmissibles, en soutenant la promotion de la santé et la prévention des maladies, en réduisant les inégalités en matière de santé, en promouvant des modes de vie sains et en renforçant l'accès aux soins de santé ; b) protéger les personnes dans l'Union contre les menaces transfrontières graves sur la santé et renforcer la réactivité des systèmes de santé ainsi que la coordination entre les États membres pour faire face à ces menaces transfrontières graves sur la santé ; c) améliorer la disponibilité, l'accessibilité et le caractère abordable, dans l'Union, des médicaments et des dispositifs médicaux ainsi que des produits nécessaires en cas de crise, et soutenir l'innovation concernant ces produits ; d) renforcer les systèmes de santé en améliorant leur résilience et l'efficacité des ressources, en particulier par les moyens suivants : i) en favorisant les travaux intégrés et coordonnés entre États membres; ii) en promouvant la mise en place des meilleures pratiques et en promouvant le partage de données; iii) en renforçant le personnel de santé; iv) en s'attaquant aux répercussions des défis démographiques; v) en faisant progresser la transformation numérique.
Objectifs spécifiques	✓ Soutenir les actions de prévention des maladies, de promotion de la santé et d'intervention sur les déterminants de la santé, y compris en réduisant les dommages pour la santé dus à la consommation illicite de drogues et à la toxicomanie, soutenir les actions visant à mettre un terme aux inégalités en matière de santé, afin d'améliorer les connaissances dans le domaine de la santé, les droits des patients, la sécurité des patients, la qualité des soins et les soins de santé transfrontaliers, soutenir les actions en faveur de l'amélioration de la surveillance, du diagnostic et du traitement des maladies transmissibles et non transmissibles, en particulier le cancer et le cancer pédiatrique, et soutenir les actions visant à améliorer la santé mentale, en accordant une attention toute particulière aux nouveaux modèles de soins et aux défis que présentent les soins de longue durée, afin de renforcer la résilience des systèmes de santé dans l'Union; ✓ Renforcer les capacités de l'Union en matière de prévention, de préparation et de réaction rapide face aux menaces transfrontières graves sur la santé et améliorer la gestion des crises sanitaires, en particulier grâce à la coordination, à la fourniture et au

**Europe Direct Pyrénées (ADRET)**www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.eu

Twitter @EUROPEDIRECTPYR

Membres et partenaires de l'A.D.R.E.T

<https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>



EUROPE DIRECT

**Pyrénées
Occitanie**

**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027**

déploiement de moyens sanitaires d'urgence, soutenir la collecte de données, l'échange d'informations, la surveillance, la coordination des tests volontaires de résistance des systèmes nationaux de soins de santé et l'élaboration de normes en matière de soins de santé de qualité au niveau national;

- ✓ Soutenir les actions visant à renforcer la disponibilité, l'accessibilité et le caractère abordable des médicaments et des dispositifs médicaux ainsi que des produits nécessaires en cas de crise en encourageant une production et des chaînes d'approvisionnement durables ainsi que l'innovation dans l'Union, tout en promouvant l'usage prudent et efficace des médicaments, en particulier des antimicrobiens, et les actions destinées à soutenir l'élaboration de médicaments moins nocifs pour l'environnement, ainsi que les modes de production et d'élimination des médicaments et dispositifs médicaux qui sont respectueux de l'environnement;
- ✓ Soutenir, en synergie avec d'autres instruments, programmes et fonds de l'Union, sans préjudice des compétences des États membres et en coopération étroite avec les organismes compétents de l'Union, les actions complétant la constitution de stocks nationaux de produits essentiels en cas de crise au niveau de l'Union, lorsque c'est nécessaire ;
- ✓ Établir, en synergie avec d'autres instruments, programmes et fonds de l'Union, sans préjudice des compétences des États membres et en coopération étroite avec l'ECDC, une structure et des ressources de formation pour une réserve de personnels médicaux, soignants et auxiliaires affectés volontairement par les États membres et prêts à être mobilisés face à une situation de crise sanitaire ;
- ✓ Renforcer l'utilisation et la réutilisation des données de santé pour la fourniture de soins de santé ainsi que la recherche et l'innovation, promouvoir l'adoption d'outils et de services numériques, ainsi que la transformation numérique des systèmes de soins de santé, y compris en soutenant la création d'un espace européen des données de santé ;
- ✓ Améliorer l'accès à des soins de santé et services de soins connexes de qualité, centrés sur le patient et axés sur les résultats, dans le but de parvenir à une couverture santé universelle ;
- ✓ Soutenir l'élaboration, la mise en œuvre, le contrôle de la bonne application et, si nécessaire, la révision de la législation de l'Union en matière de santé, et soutenir la fourniture de données valables, fiables et comparables de haute qualité pour permettre une prise de décision fondée sur des éléments factuels et un suivi de ces décisions, et promouvoir le recours à l'évaluation des incidences sanitaires d'autres politiques de l'Union concernées ;
- ✓ Soutenir les travaux intégrés entre les États membres, et en particulier leurs systèmes de santé, y compris la mise en œuvre de pratiques de prévention à fort impact, soutenir les travaux sur l'ETS, et renforcer et développer la mise en réseau par l'intermédiaire de RER et d'autres réseaux transnationaux, y compris pour les maladies autres que les maladies rares, afin d'améliorer la couverture des patients et la réaction aux maladies transmissibles et non transmissibles complexes et à faible prévalence ;
- ✓ Soutenir les engagements mondiaux et les initiatives en matière de santé en renforçant l'appui de l'Union aux actions menées par les organisations internationales, en particulier les actions de l'OMS, et promouvoir la coopération avec les pays tiers.



Europe Direct Pyrénées (ADRET)

www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.eu

Twitter @EUROPEDIRECTPYR

Membres et partenaires de l'A.D.R.E.T

<https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>



EUROPE DIRECT

**Pyrénées
Occitanie**

**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027**

Actions financées

- ✓ Création et à la mise en œuvre de programmes assistant les États membres et soutenant leurs actions pour améliorer la promotion de la santé et la prévention des maladies ;
- ✓ Mise en œuvre et au développement des enquêtes, des études, de la collecte de données et de statistiques comparables, comprenant, le cas échéant, des données ventilées par sexe et par âge, des méthodes, des classifications, des microsimulations, des études pilotes, des indicateurs, du courtage des connaissances et des exercices d'évaluation comparative ;
- ✓ Actions des États membres visant à mettre en place des environnements urbains, professionnels et scolaires qui soient sains et sûrs, à permettre des choix de vie sains et à promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière, compte tenu des besoins des groupes vulnérables à toutes les étapes de leur vie, dans le but de promouvoir la bonne santé tout au long de la vie ;
- ✓ Soutien aux États membres pour apporter des réponses efficaces aux maladies transmissibles ainsi qu'en matière de prévention, de surveillance, de diagnostic et de traitement de ces maladies ;
- ✓ Actions des États membres en matière de promotion de la santé et de prévention des maladies tout au long de la vie d'un individu, en s'attaquant aux facteurs de risque pour la santé tels que l'obésité, une mauvaise alimentation et l'inactivité physique ;
- ✓ Actions visant à améliorer la santé mentale ;
- ✓ Actions visant à compléter les mesures prises par les États membres pour réduire les dommages pour la santé dus à la consommation illicite de drogues et à la toxicomanie, y compris l'information et la prévention ;
- ✓ Mise en œuvre de politiques et d'actions visant à réduire les inégalités en matière de santé et les injustices liées aux soins de santé ;
- ✓ Actions visant à améliorer les connaissances dans le domaine de la santé ;
- ✓ Promotion et à la mise en œuvre des recommandations du Code européen contre le cancer et soutien à la révision de l'édition actuelle dudit Code ;
- ✓ Actions à l'appui de la mise en œuvre de registres des cancers dans tous les États membres ;
- ✓ Poursuite de la coopération entre les organismes nationaux compétents des États membres participants en vue de soutenir la création d'un réseau européen virtuel d'excellence afin de renforcer la recherche sur tous les types de cancer, y compris le cancer pédiatrique, et de poursuivre la collecte et l'échange de données cliniques et la traduction des résultats de la recherche en soins et traitements quotidiens des patients atteints d'un cancer ;
- ✓ Actions visant à améliorer la qualité des soins liés au cancer, y compris en ce qui concerne la prévention, le dépistage, le suivi de la détection et le traitement précoces, les soins de support et les soins palliatifs, dans le cadre d'une approche intégrée et centrée sur le patient, et soutien à la mise en place de programmes d'assurance qualité pour les centres oncologiques ou d'autres centres traitant des patients atteints d'un cancer, y compris ceux traitant le cancer pédiatrique ;
- ✓ Mise en place de systèmes d'assurance de la qualité pour les centres oncologiques et les centres traitant des patients atteints d'un cancer ;
- ✓ Mécanismes de renforcement des capacités inter-spécialités et d'éducation continue, notamment dans le domaine du traitement du cancer ;
- ✓ Actions en faveur de la qualité de vie des personnes qui ont survécu à un cancer et des aidants, y compris la fourniture d'un soutien psychologique, la gestion de la douleur et les aspects de la réinsertion professionnelle liés à la santé ;
- ✓ Renforcement de la collaboration en matière de droits des patients, de sécurité des patients et de qualité des soins ;
- ✓ Actions dans le domaine de la surveillance épidémiologique, dans l'optique de contribuer à l'évaluation des facteurs qui affectent ou déterminent la santé des personnes ;
- ✓ Actions visant à favoriser une meilleure répartition géographique du personnel de santé et aux



Europe Direct Pyrénées (ADRET)

www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.eu

Twitter @EUROPEDIRECTPYR

Membres et partenaires de l'A.D.R.E.T

<https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>



EUROPE DIRECT

Pyrénées
Occitanie

Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027

	actions visant à éviter les « déserts médicaux », sans préjudice des compétences des États membres; ✓ Élaboration de lignes directrices pour la prévention et la gestion de maladies transmissibles et non transmissibles et d'outils et de réseaux pour l'échange de bonnes pratiques dans ce domaine; ✓ Actions des États membres visant à agir sur les déterminants de la santé, notamment la réduction des dommages liés à l'alcool et du tabagisme; ✓ Outils et plateformes visant à recueillir des données de terrain relatives à la sécurité, à l'efficacité et aux effets des vaccins après injection; ✓ Initiatives visant à améliorer les taux de couverture vaccinale dans les États membres; ✓ Activités de communication adressées au public et aux parties prenantes pour promouvoir l'action de l'Union dans les domaines mentionnés ; campagnes de sensibilisation et activités de communication à l'intention du grand public ainsi que de groupes ciblés visant à prévenir et combattre la réticence à la vaccination, la désinformation et la désinformation en ce qui concerne la prévention, les causes et le traitement des maladies, en complément des campagnes et des activités de communication nationales sur ces questions; ✓ Activités de communication adressées au public concernant les risques sanitaires et les déterminants de la santé; ✓ Actions visant à réduire le risque d'infections nosocomiales.
Appels à propositions	Appels à proposition https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/calls-for-proposals?order=DESC&pageNumber=1&pageSize=50&sortBy=startDate&isExactMatch=true&type=1&status=31094502&programmePeriod=2021%20-%202027&frameworkProgramme=43332642
Documentation utile	Programme de travail 2024 (2025 inexistant à ce jour) https://health.ec.europa.eu/document/download/7882bd08-32e7-425a-a529-a34a6c5f350b_en?filename=c2024_7871_act_en.pdf
Contact européen (Agence exécutive)	Agence exécutive européenne pour la Santé et le Numérique (HaDEA) Commission européenne - 1049 Bruxelles Mail : ici Site web: https://hadea.ec.europa.eu/index_fr
Contact national	Point de contact national France : Tim Morris SCHMIDT Mission des Affaires européennes et internationales (MAEI) Direction Générale de la Santé - Ministère des Solidarités et de la Santé 14, avenue Duquesne FR-75350 Paris 07 SP Site web: https://solidarites-sante.gouv.fr/ E-mail: timmorris.schmidt@sante.gouv.fr Tel : +33 (0)1 40 56 46 54
Contact Occitanie	Pas de structure spécifique dédiée au programme en région. Contactez le Centre Europe Direct le plus proche de votre commune (carte interactive : bit.ly/3nAWYmk)
Date mise à jour	23 juin 2025



Europe Direct Pyrénées (ADRET)

www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.eu

Twitter @EUROPEDIRECTPYR

Membres et partenaires de l'A.D.R.E.T

<https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>